

Les 5 catégories de trophées

RAPPEL : Vous pouvez concourir pour une ou plusieurs catégories

TROPHÉE : « PRIX D'HONNEUR 2023 »

Ce trophée est décerné à l'adhérent (hors administrateur) qui compte plus de 20 ans d'adhésion sans discontinuer et qui a mené des actions sur son territoire.

Nom du chef d'entreprise

Nom de l'entreprise

Adhérent depuis :

Actions (maître d'apprentissage, ...) :

TROPHÉE : « LE PRIX DE L'INNOVATION TECHNIQUE 2023 »

Ce trophée est décerné à l'adhérent (hors administrateur) ayant mis en œuvre un procédé technique innovant.

Nom du chef d'entreprise :

Nom de l'entreprise :

Actions :

TROPHÉE : « L'ADHÉRENT DE L'ANNÉE 2023 »

Ce trophée est décerné à l'adhérent ayant mené durant l'année 2022/2023 une action de promotion remarquable de l'artisanat du bâtiment (hors administrateur).

Nom du chef d'entreprise

Nom de l'entreprise

Actions :

TROPHÉE : « L'ADHÉRENTE DE L'ANNÉE 2023 »

Ce trophée est décerné à l'adhérente ayant mené durant l'année 2022/2023 une action de promotion remarquable de l'artisanat du bâtiment (hors administrateur)

Nom du chef d'entreprise :

Nom de l'entreprise :

Actions :

TROPHÉE : « LA DÉMARCHE RSE DE L'ANNÉE 2023 »

Ce trophée est décerné à l'adhérent (hors administrateur) ayant mené durant l'année 2022/2023 une action RSE.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est une démarche visant à intégrer les enjeux du développement durable, à moyen et long-terme, dans la vision et la stratégie d'une organisation. Il s'agit d'une démarche volontaire de la part des organisations.

Nom du chef d'entreprise :

Nom de l'entreprise :

Actions :